Marseille, le 8 juin 2017

**LES TRAVAUX A LA PAROISSE SAINTE-ANNE**

J'ai appris qu'une pétition circulait concernant le projet de construction sur le terrain paroissial de Sainte-Anne. Je regrette bien entendu qu'il puisse y avoir des personnes en opposition, tout en ayant bien conscience qu'il y a toujours et partout des personnes qui se trouvent en désaccord avec telle ou telle décision.

Je veux ici dire tout d'abord que je ne me réjouis pas d'avoir eu à prendre la décision de tels travaux. Je sais que je ne m'attends pas à des jours paisibles dans les deux prochaines années ! La décision est aussi prise à la demande de l'évêque lui-même qui m'a demandé de mener à terme une réflexion vieille de plus de vingt ans au moins.

Je veux aussi préciser que ces travaux se feront sur la parcelle où se trouve : la cour qui sert de parking à la paroisse, l'ancien patronage, la bibliothèque de enfants « Plaisir de lire », l'OCB. **Les travaux ne se font pas sur le jardin du presbytère.** Celui-ci n'est pas touché, heureusement.

Les travaux sont liés à la nécessité, pour la paroisse, d'avoir des locaux et des appartements en bon état, et dont les lieux recevant du public soient conformes à la législation en vigueur. Pour financer ces constructions, il était nécessaire de vendre une partie de la parcelle à un promoteur, l'Eglise ne vivant ni de fonds publics, ni de dons provenant de l'étranger. **L'Eglise de Marseille, l'une des plus pauvre de France, n'a pas les moyens de financer elle-même, ne serait-ce que la construction de petites salles.** Impossible !

En vendant une partie du terrain, l'argent de la vente sert au financement de la construction de l'immeuble paroissial dont l'utilisation sera liée aux choix pastoraux du curé, de son conseil économique et de son conseil pastoral de paroisse. **De telles décisions se prennent en concertation au sein de la communauté catholique de la paroisse sans aucune recherche d'intérêts et de profits purement gratuits !**

Je comprends que cette nouvelle construction continue d'affecter un quartier déjà touché par de nombreuses constructions. En 1856, le terrain était une vigne et la parcelle voisine appartenait à monsieur Thieux qui en a fait don ainsi que l'argent nécessaire à la construction de l'église de notre quartier. A l'époque aussi, les bouleversements étaient grands. Mais les donateurs à l'église étaient nombreux et autrement généreux et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat n'avait pas encore été votée !

L'Eglise ne vit que grâce à la quête de chaque messe, au casuel (enveloppe donnée lors des baptêmes, mariages et obsèques), au denier du culte. (je rappelle que comme association, l'Eglise peut percevoir de l'argent comme don déductible des impôts !)

Malgré les inconvénients que cela entraine sur le quartier, il nous est impossible aujourd'hui d'envisager une autre solution. Tous les lieux accueillant du publics actuellement et ne le pouvant plus très bientôt (salles paroissiales, OCB et bibliothèque d'enfants) seraient-ils alors laissés à l'abandon et seraient sans nul doute occupés de manière illégale au grand désagrément des habitants du quartier ?
Le propriétaire (l'Eglise) serait alors accusé d'avoir une très mauvaise gestion de son patrimoine immobilier ! Envisager un réaménagement de l'espace permet une rénovation du bâtit même si celui-ci est alors densifié. Ce réaménagement même s'il nous ampute d'un espace important, nous permettra de pouvoir poursuivre ce que nous faisons déjà au sein du quartier (comme le soutien scolaire, l'accueil des réunions de syndics de copropriétés…) dans un cadre bien plus agréable et conforme aux normes en vigueur.

Je ne souhaite pas que ce projet devienne, à lui seul, l'otage de la critique, même justifiée, de la densification importante de notre quartier et de ses conséquences sur la vie économique et sociale de celui-ci. Mais je reste ouvert à tout dialogue, afin de mieux informer tous ceux qui le voudront sur ce projet. J'en profite, une nouvelle fois, pour remercier Monsieur Guilhem, président du CIQ qui me permet de communiquer sur ce sujet.

Père Jordi LLAMBRICH